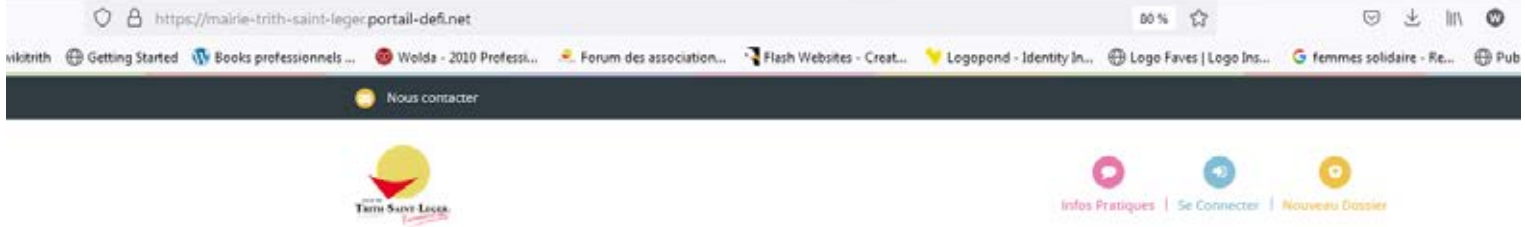


# TRiSCOPE

FÉVRIER 2023 || #073

> [www.trith.fr](http://www.trith.fr) - MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRITH-SAINT-LÉGER



**ACM 6/14 ans**

### Connexion

Adresse email

Mot de passe

Se souvenir de moi ?

Connexion [Mot de passe oublié ?](#)

### Le Portail Familles

Service en ligne pour effectuer vos démarches :

- Gérer les informations de votre compte
- Payer en ligne
- Télécharger vos attestations
- Préinscrire, inscrire, désinscrire vos enfants aux différentes activités proposées

Accessible 24h/24

### Infos pratiques

#### Inscriptions aux activités des vacances de printemps

Les inscriptions aux centres de loisirs des vacances de printemps seront ouvertes du mercredi 8 mars au samedi 18 mars.

[En savoir plus](#)

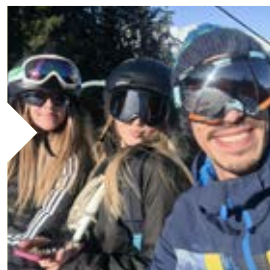
© 2023 Copyright DDFP

[Politique de confidentialité](#) [Gestion des cookies](#)

## P11 : GUIDE DÉTACHABLE PORTAIL FAMILLES



04  
AVEC LES SENIORS



05  
AVEC LES JEUNES



# SOM MAIRE

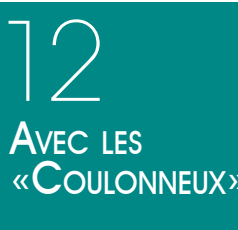
08

SÉJOURS SKIS



11

AU LALP AVEC  
LES JEUNES



12

AVEC LES  
«COULONNEUX»



13

LES CHORISTES  
EN ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE



14

CULTURE



20

PROGRAMMATION  
CULTURELLE

TRISCOPE N°073 - FÉVRIER 2023

Mensuel édité par la mairie de Trith-Saint-Léger  
03.27.23.75.00

Service Information et Communication :

Place de la Résistance, 59125 Trith-Saint-Léger

Tél. : 03 27 24 06 69

Courriel : communication@trith.fr

Site Internet : www.trith.fr

Directeur de la publication : Dominique SAVARY

Rédaction et PAO : Service Communication

Charte graphique : Service Communication

Impression : Imprimerie Danquigny

Tirage : 3 100 exemplaires

Distribution : Ostrevent Espace Services

## Etat-civil

> Bienvenue aux bébés

Léa SEGUIN

Nina MIKOLAJCZAK LELOIR

> Ils nous ont quittés

Nicole DUVIVIER

Odette RENAUT née PAUL

Claude DEFFRASNES

Colette DELOUVY née MIGUET

Achille VERQUIN

Thérèse BOUDRY née

VANBOCQUESTAL

Jean-Claude BÉTOURNÉ

Pascal BUJAUD

### LE MEILLEUR SOUVENIR DE GUSTAVE ANSART



Une délégation composée de Dominique Savary, Maire, Jean-Claude Dulieu, Conseiller Départemental et Jean-Paul Dubois, Premier Adjoint au Maire, s'est recueillie sur la tombe de Gustave Ansart, notre regretté député qui formait avec René Carpentier, une équipe efficace au service de toute la population.

Il aurait eu cent ans le 5 mars dernier.

### RAPPEL : JOBS D'ÉTÉ - Date limite d'envoi le 31 mars 2023

Conditions pour postuler à un Job d'été : être âgé de plus de 18 ans - être scolarisé - avoir au moins l'un des parents qui habite la commune. Si vous remplissez ces conditions vous pouvez envoyer votre candidature à Monsieur le Maire de Trith-Saint-Léger en mairie de et à 59125 Trith-Saint-Léger, avec les documents suivants : un RIB, une attestation de Sécurité Sociale, une photocopie de la carte d'identité, une photocopie du livret de famille, un certificat de scolarité daté 2022, un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, taxe foncière, facture de téléphonique ou internet).

### INFORMATIONS : INSCRIPTIONS SCOLAIRES DATES D'INSCRIPTIONS

#### ECOLES MATERNELLES :

- **Ecole maternelle Paul Bert** : - Mme Mériaux - 03 27 34 32 96 - ce0592393f@ac-lille.fr - contacter la directrice pour prendre rendez vous. Les inscriptions auront lieu du 03 au 14 avril 2023

- **Ecole maternelle Jean Macé** - Mme Leblanc - 03 27 21 25 15 - ce05959222s@ac-lille.fr - contacter la directrice pour prendre rendez vous. Les inscriptions auront lieu le 11 avril 2023.

- **Ecole maternelle Gustave Eiffel** - M Gachet - 03 27 45 33 96 - ce0596637u@ac-lille.fr - contacter le directeur pour prendre rendez vous. Les inscriptions auront lieu du 03 au 14 avril 2023.

#### ECOLES ÉLÉMENTAIRES

- **Ecole Lucie Aubrac** - Mme Fontaine 03 27 35 08 08 - ce0592387z@ac-lille.fr - contacter la directrice pour prendre rendez vous. Les inscriptions auront lieu à partir du 7 mars.

- **Ecole Jean Macé** - M Lemay - 03 27 21 25 17 - ce.0594780a@ac-lille.fr Pour les enfants scolarisés à l'école maternelle Jean Macé pas de rendez-vous avec le Directeur, les inscriptions se font en interne. Pour les autres, contacter le directeur pour prendre rendez vous. Les inscriptions auront lieu le jeudi 23 mars 2023 de 9h à 11h et de 13h30 à 15h30.

- **Groupe scolaire Gustave Eiffel** - M Gachet - ce0596637u@ac-lille.fr Pour les enfants inscrits en grande section maternelle, l'inscription CP se fait automatiquement



## Chère Trithoise, Cher Trithois,

*Dans le contexte actuel marqué par une augmentation importante des prix de l'énergie, le Conseil Municipal a décidé de soutenir le pouvoir d'achat des trithoises et des trithois en octroyant à chaque foyer un chèque énergies de cent euros. J'ai conscience que cette action ne résoudra pas durablement le problème de la baisse du pouvoir d'achat mais cela permettra d'alléger des factures devenues de plus en plus difficiles à payer. Pour régler durablement le problème, il y a lieu d'augmenter les salaires et les pensions et de taxer plus efficacement les grands groupes dont les bénéfices s'accumulent.*

*Outre le pouvoir d'achat, c'est aussi la question des retraites qui est à l'ordre du jour de l'actualité. Il faut se féliciter de la mobilisation qui perdure pour exiger le retrait de cette réforme de régression sociale dont l'objectif est de porter l'âge de la retraite à 64 ans.*

*Le mois de mars et la date du 8 mars est aussi une formidable occasion de réaffirmer au travers de la journée internationale des droits des femmes, l'impérieuse nécessité pour nos sociétés de répondre positivement aux légitimes revendications des femmes : conjuguer harmonieusement vie professionnelle et vie familiale, égalité salariale, lutte contre les violences conjugales dans notre pays, mais aussi liberté d'expression et droit à l'éducation dans nombre de pays dans le monde.*

*En écrivant cet éditorial et en traitant ces trois domaines : pouvoir d'achat, retraite et droit des femmes, je pense à Gustave Ansart, notre regretté député, pour qui ces questions avaient beaucoup d'importance. Gustave Ansart aurait eu cent ans le 5 mars dernier. Je salue sa mémoire. Il a formé avec René Carpentier une équipe efficace au service de toute la population. Son souvenir reste vivant.*

*Au travers de ce numéro de Triscopie vous découvrirez le compte rendu des séjours à la montagne organisés pour les jeunes trithois. Vous prendrez également connaissance du compte rendu de l'après-midi récréatif organisé pour les seniors et un dossier complet pour vous guider sur le portail famille.*

*Nous sommes plus que jamais à vos côtés. Nous sommes plus que jamais au service de tous.*

**Dominique SAVARY, Maire de Trith-Saint-Léger**

# EDI TO

“  
Au service  
de tous”

## LES CHÉQUIERS ÉNERGIES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Suite à la décision du Conseil Municipal d'octroyer un chéquier énergies à chaque foyer trithois, les élus municipaux étaient mobilisés pour assurer la distribution de ce chéquier d'une valeur de cent euros.**

Les élus de Trith-Saint-Léger vous ont distribué un chéquier d'une valeur de 100 euros. Ce chéquier peut être utilisé uniquement pour l'achat d'énergies : carburant, fioul, gaz, électricité, pellet, bois, charbon, pétrole, énergie photovoltaïque, gaz en bouteille. Ce chéquier a une durée de validité d'un an. Il peut être utilisé auprès des partenaires identifiés dans la liste consultable à l'adresse : [www.edenred.fr/ticket-service/localiser](http://www.edenred.fr/ticket-service/localiser). Si vous souhaitez utiliser votre chéquier pour l'achat de carburant, vous ne pourrez le faire que dans les stations services affiliées disposant d'une caisse pour le paiement par chèques ou espèces. Pour payer vos factures d'énergie, vous avez deux possibilités : - pour payer votre facture d'eau, de gaz ou d'électricité par courrier auprès de votre distributeur d'énergie, glissez dans l'enveloppe : le TIP figurant en bas de votre facture avec le bon montant de ticket service et l'éventuel complément par chèque, en écrivant au dos de chaque titre votre numéro de la facture : votre opérateur pourra ainsi affecter votre paiement à votre dossier. Puis adresser le tout directement au centre de paiement - Vous avez opté pour le prélèvement mensuel ? Chez

la plupart des opérateurs (EDF, ENGIE, Eau du Valenciennois) il ne faut pas suspendre ce service. Les chèques énergies envoyés par voie postale avec un courrier indiquant vos références clients, se cumuleront à votre « crédit » venant suspendre temporairement les prélèvements jusqu'à concurrence du montant total de titres envoyés. Les prélèvements reprendront alors automatiquement par la suite, sans autre action de votre part. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service de l'accueil de la mairie au 03 27 23 75 00.





## Les seniors se retrouvent



À l'initiative de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale les seniors se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le traditionnel après-midi récréatif.

de partages. Plus d'une dizaine de jeux étaient proposés (jeux de cartes, jeux de société...). Les sourires étaient sur chaque visage, signe de convivialité.

Moments forts de la vie municipale, les après-midis récréatifs sont très attendus par celles et ceux qui y participent. Il y a les habitués et les personnes qui viennent pour découvrir et qui, bien souvent, reviennent car elles ont passé un agréable moment d'échanges et

Plusieurs résidents des « Godenettes » ont également participé à cet après-midi. Notons aussi, que ce sont les élèves du Lycée hôtelier Léonard de Vinci qui ont servi la collation aux seniors. L'intergénérationnel était donc aussi au rendez-vous.





## LE PLEIN D'ACTIVITÉS POUR LE LALP

Le LALP (Lieu d'Accueil de Loisirs et de Proximité) a fonctionné durant la deuxième semaine des vacances de février.

Du lundi 20 au samedi 25 février, les 11/17ans ont pu bénéficier, durant cette 2<sup>ème</sup> semaine des vacances d'hiver 2023, d'un accueil au LCR (Lieu Collectif Résidentiel) leur proposant des activités telles que : bowling, patinoire, laser game, trampoline park, mais aussi des jeux d'intérieur : baby-foot, billard, ping pong..., des jeux sportifs : football, basket..., une sortie au centre aquatique «Marcel Robert» ainsi qu'au théâtre «René Carpentier» pour apprécier le spectacle musical «Gabor». Ce fut une semaine bien chargée en activités pour nos jeunes trithois.



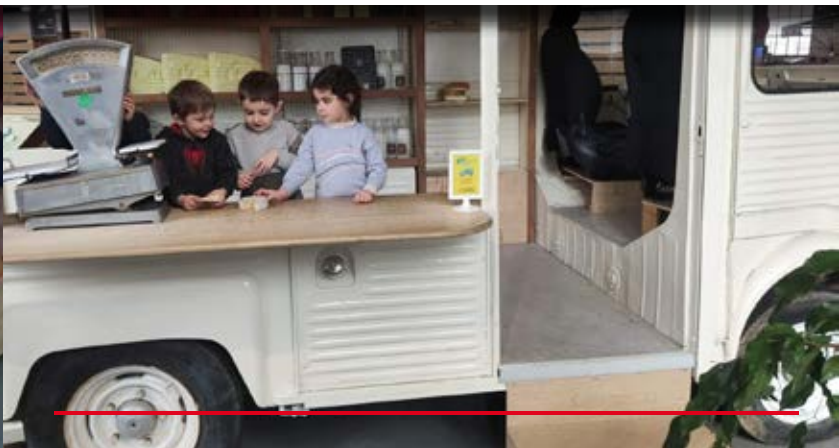


## UN PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL ET INTERGÉNÉRATIONNEL POUR LES ACM

**Le groupe scolaire Gustave Eiffel a accueilli les enfants des sections maternelles et primaires du centre de loisirs pendant la période des vacances d'hiver. Le thème de ce centre était «Le monde de demain».**

Ce thème dominant a initié les enfants trithois à la question de l'environnement et à l'importance du «zéro déchet» pour notre planète. A cet effet, une sortie à la cité Nature d'Arras était programmée pour les plus grands, avec des animations diversifiées autour de différentes expériences, de jeux et d'ateliers : découverte des sens - nos amis les insectes - dans mon jardin - l'eau - bien dans mon corps...

Les plus jeunes, quant à eux, se sont rendus à «Smallicieux» à Lille, espace de loisirs pédagogiques initié par la Cité des Sciences et de l'Industrie. Lors de cette visite, de nombreux thèmes ludiques et éducatifs destinés aux enfants de 2 à 8 ans étaient au programme : la manipulation, l'expérimentation,



## OUVERTURE D'UN ACCUEIL PÉRI-CENTRE AUX VACANCES D'HIVER POUR LES ACM



Le sondage réalisé en décembre auprès des familles a mis en exergue le besoin de proposer un accueil péri centre de 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h afin de permettre de conjuguer au mieux vie familiale et vie professionnelle.

Il est indispensable de s'inscrire pour bénéficier de ce service sur le portail familles, au service jeunesse en mairie ou à la mairie annexe.

le tâtonnement, le droit à l'erreur, l'observation active, la collaboration avec d'autres enfants et avec l'adulte, le jeu de rôle,... Autant d'activités proposées qui permettent un apprentissage gratifiant et durable, comme : les jeux d'eau - le chantier - les machines à boules et jeux en bois - le studio d'effets spéciaux...

D'autres animations étaient au rendez-vous : spectacle sur l'environnement «Je préfère user mes baskets», un joyeux spectacle rempli d'humour alternant saynètes et chansons participatives. - Laser game pour les 8/14 ans - intervention robotique avec planète science - activités sportives.... Mais aussi, un programme d'échange intergénérationnel avec les résidents des «Godenettes» autour d'une animation karaoké qui n'a pas manqué de faire la joie de nos aïeux.

Durant ces deux semaines, les équipes encadrantes n'ont pas manqué d'imagination pour aborder le thème du «monde de demain» et de son environnement, un thème qui n'aura pas manqué de faire prendre conscience de l'importance de laisser aux générations futures un avenir durable.





## 62 JEUNES À MORILLON...

**De la neige, toujours de la neige et encore de la neige... les jeunes Trithois qui sont partis, pendant les vacances de février, en séjour ski en Haute-Savoie ont fait le plein de flocons et de poudreuse.**

**Les 22 ados (15/17 ans) et les 40 plus jeunes (10/13 ans) qui avaient rendez-vous au chalet «Bécharde» dans la vallée du Giffre ont tous pu goûter aux joies et aux trésors de la montagne en hiver.**



Encadrés par une équipe d'animateurs conduite par Harrad Oihiba, les 15/17 ans ont particulièrement apprécié la convivialité et le confort de leur centre d'hébergement, niché au coeur de la vallée du Giffre, à quelques kilomètres du Cirque du Fer à Cheval, classé grand site national, des villages pittoresques de Samoëns et de Sixt, de la cité médiévale d'Yvoire, du lac Léman... la situation géographique du Chalet Bécharde offrait bien d'autres lieux riches de découvertes. Pendant une semaine, l'activité ski alpin fut leur principal plat de résistance. Encadrés par des moniteurs ESF (Ecole de Ski Française), ils ont pu être formés aux joies de la glisse et ainsi obtenir un livret officiel avec l'insigne correspondant à leur niveau.

Pour les 10/13 ans encadrés par Méreau Dorian et une équipe d'animateurs, le panel d'activités était aussi très attrayant. En complément du ski alpin, les enfants ont pu s'initier sous un ciel bleu et un soleil éclatant aux joies de





# [Jeunesse - Morillon]

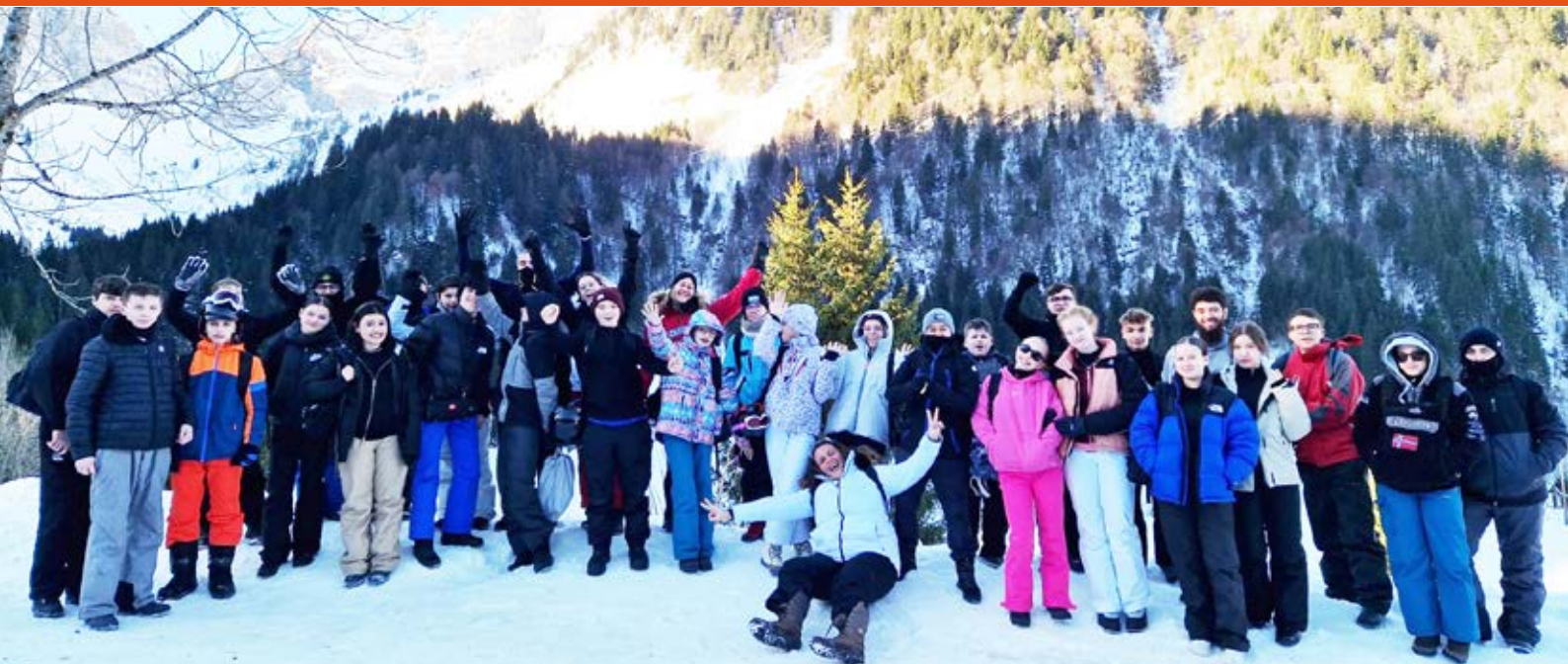


la luge, aux belles randonnées en raquettes et en chiens de traîneaux, au patinage...

Sans oublier de se restaurer avec grand appétit de spécialités régionales.

Les soirées concoctées par les animateurs ont provoqué pas mal de nostalgie lorsque l'heure du retour vint à sonner !





## ... ET 38 AUTRES JEUNES À MORZINE

**C'est sous un ciel bleu et un soleil éclatant que les jeunes âgés de 13/15 ans ont séjourné pendant les vacances d'hiver au domaine skiable des Portes du Soleil à Morzine.**

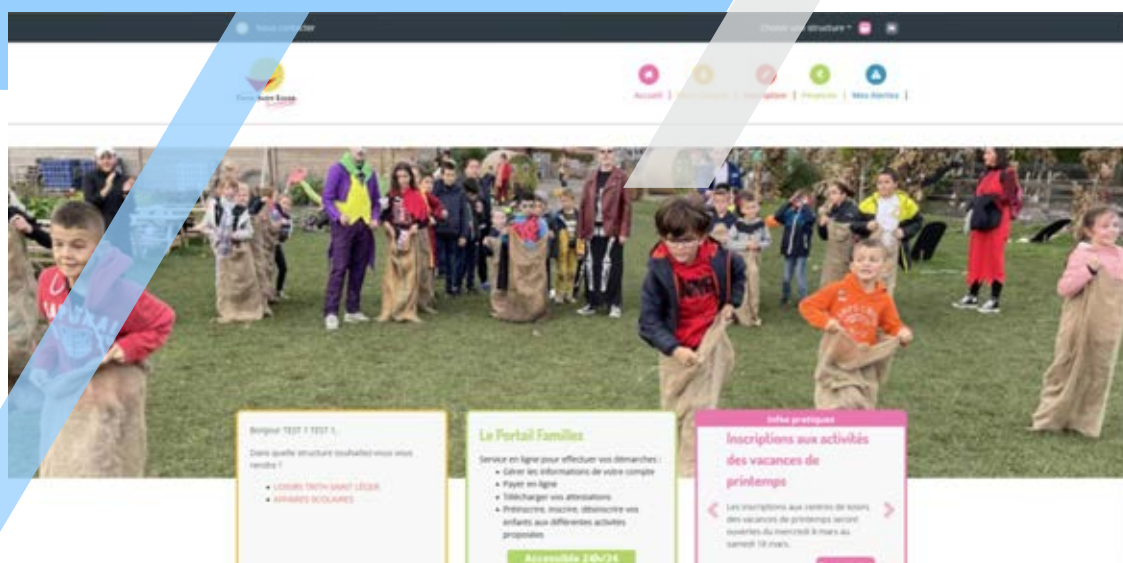
Perché à 1000m d'altitude, entre Les Gets et Avoriaz en Haute-Savoie, le village de Morzine est l'un des plus grands espaces skiables des Alpes offrant des paysages magnifiques qui pourraient figurer sur une carte postale. Encadrés par une équipe d'animateurs dirigée par Delot Stéphanie, les jeunes trithois ont eu l'occasion de suivre des cours de ski qui leur ont permis de s'initier ou de progresser. De l'activité raquette à celle de chiens de traîneau, les jeunes ont pu découvrir l'environnement local en pratiquant des activités de montagne. L'apprentissage dans la bonne humeur et l'amusement, aussi bien sur les pistes qu'en dehors, ont été les maîtres mots de ce séjour.



# Mairie de Trith-Saint-Léger

<https://mairie-trith-saint-leger.portail-defi.net/>

## Portail Familiales

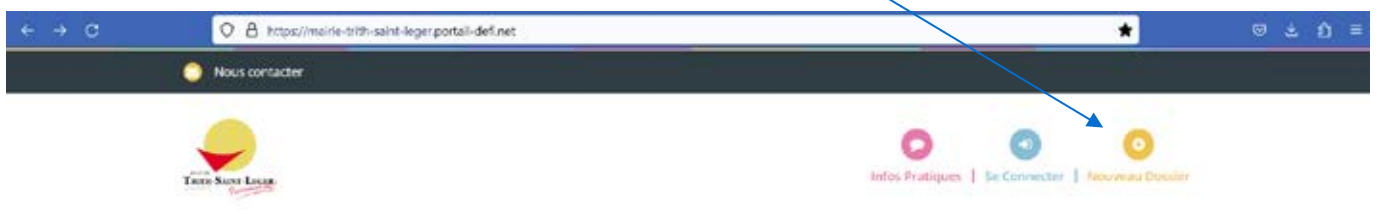


# Inscription

## Obtenir vos identifiants pour vous connecter

Pour vous familiariser avec l'environnement du portail familles, nous vous invitons, dans un 1<sup>er</sup> temps, à utiliser un ordinateur. Le portail est également accessible sur smartphone et tablette.

Une fois que vous avez renseigné l'adresse du portail : <https://mairie-trith-saint-leger.portail-defi.net/>, cliquez sur « Nouveau Dossier »



Vous arrivez alors sur la page suivante et devez cliquer sur « Commencer »



# Choix de la structure

Structure Sélectionner une structure

Sélectionner une structure

AFFAIRES SCOLAIRES

LOISIRS TRITH SAINT LÉGER

Suivant

Si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants aux activités périscolaires (garderie du matin ou du soir, restauration scolaire), choisissez « Affaires scolaires » puis cliquez sur « Suivant ».

Si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants aux activités du service jeunesse (Séjours, Accueil des mercredis, ACM Vacances ...), choisissez « Loisirs Trith Saint Léger » puis cliquez sur « Suivant ».

**Attention, vous ne devez pas créer un dossier dans chaque service.**

Après avoir créé votre dossier dans « Affaires scolaires » et si vous souhaitez inscrire également votre enfant aux activités « Loisirs », envoyez-nous un mail via la rubrique « Nous contacter » située en haut à gauche dans le bandeau noir puis en choisissant « Service jeunesse ».

**Vous allez ainsi pouvoir renseigner les informations du 1<sup>er</sup> adulte responsable de l'enfant.**

**Création de mon dossier famille**

Mon dossier

Informations du responsable du dossier

Civilité	Sélectionner une civilité	Nom	
Prénom		N° voie et voie	
Étage / Appartement		Lieu dit	
Code postal	Saisir le code postal	Tél. portable	
Tél. domicile		Tél. travail	
E-mail			

[Ignorer](#) [Suivant](#)

**Une fois les informations fournies, cliquez sur « suivant ».**

**Un deuxième écran sensiblement similaire apparaît alors et vous pouvez y indiquer les renseignements concernant la 2<sup>ème</sup> personne responsable de l'enfant.**

**Si vous êtes seul(e), cliquez simplement sur « Ignorer » sur le 2<sup>ème</sup> écran.**

### Création des fiches des enfants :

**Vous voici sur la page concernant les enfants. Il vous faut alors donner les informations demandées pour le 1<sup>er</sup> enfant. Si vous avez plusieurs enfants, renouvelez l'opération en cliquant sur « Autre enfant ».**

**Si vous n'avez qu'un seul enfant, cliquez sur « Terminé »**

**Création de mon dossier famille**

Mon dossier

Responsable

Mme SFSWEF TES

Informations concernant le 1<sup>er</sup> enfant

Sexe	Sélectionner le sexe
Date de naissance	Mois Année
Nom	Prénom

[Terminé](#) [Autre enfant](#)

© 2023 Copyright DITE. [CF Politique de confidentialité](#) [Gestion des cookies](#)

Une fois tous les enfants enregistrés, vous arrivez à la page récapitulative :

**Création de mon dossier famille**

**Récapitulatif de votre dossier :**

Après la validation de votre dossier familles, vous recevrez un e-mail récapitulatif contenant les informations saisies. Votre dossier sera ensuite étudié par nos services, si celui-ci est validé, vous recevrez un e-mail contenant vos identifiants d'accès à notre portail familles, vous permettant de terminer votre dossier directement en ligne.

**Responsable**

Mme

39125, TRITH SAINT LEGER

Annuler Valider

**Enfant**

14/12/2009

Annuler Valider +

Si les renseignements sont corrects, cliquez sur « Valider » sinon sur « Annuler »

Vous recevez alors un mail vous indiquant que votre dossier a bien été déposé sur le portail et que nos agents vont le traiter dans les plus brefs délais. Sous 72h, vous recevrez un mail vous indiquant la validation de votre dossier et vous demandant de choisir votre mot de passe. Celui-ci devra comporter 8 caractères dont au moins 1 majuscule et 1 caractère spécial (voir liste proposée sur le site)

### Connexion au portail familles :

Une fois votre mot de passe choisi, vous pourrez vous connecter au portail familles.

The image shows a webpage with three main sections:

- Connexion:** A form with fields for 'Adresse email' and 'Mot de passe', a checkbox for 'Se souvenir de moi?', and a 'Connexion' button. A blue arrow points to the 'Connexion' button.
- Le Portail Familles:** A green-bordered box containing the text 'Service en ligne pour effectuer vos démarches :', a bulleted list of services (Gérer les informations de votre compte, Payer en ligne, Télécharger vos attestations, Préinscrire, inscrire, désinscrire vos enfants aux différentes activités proposées), and a green 'Accessible 24h/24' button.
- Info pratiques:** A pink-bordered box with the heading 'Lancement du portail familles', the text 'Lancement de votre nouveau portail familles !', and a pink 'En savoir plus' button.

Il vous faut désormais entrer toutes les informations relatives à votre ou vos enfants avant de pouvoir les inscrire aux activités.

Pour cela, cliquez sur le bouton « Mon compte » :

Bonjour TEST 1 TEST 1, vous êtes actuellement connectée sur **# AFFAIRES SCOLAIRES**

## Bienvenue sur votre portail familles

Le portail famille est une plateforme numérique ayant vocation à **faciliter les démarches administratives de ses utilisateurs**.

Chaque famille bénéficie ainsi d'un compte d'accès personnalisé et sécurisé sur lequel elle peut, via les rubriques, effectuer les démarches ci-dessous.

- Accueil**: Accéder aux informations de votre structure (actualités, documentation...)
- Mon Compte**: Gérer les informations de votre dossier (prénoms, code d'accès...), Transmettre des documents à la structure
- Inscription**: S'inscrire ou annuler différentes activités

Sélectionnez l'enfant en cliquant sur le « crayon » et remplissez les formulaires demandés :



Vous devez renseigner la fiche d'information, la liste des personnes autorisées à venir rechercher l'enfant ainsi que sa fiche médicale. N'oubliez pas de valider chaque page grâce au bouton « Valider » situé en bas de page.

**Mon compte**

Dans cet espace, vous avez la possibilité de consulter et modifier l'ensemble des données et des informations de votre famille.

Navigation: FICHE INFORMATIONS | PERSONNES AUTORISÉES | FICHE MÉDICALE

Prénoms: [Champ de saisie]

École: ÉCOLE PRIMAIRE LES HAÏS

Secteur scolaire: Autre

Lieu de naissance: 30000 BOCHOU

Restauration: Projet d'emploi individualisé

Profil:  Voir emploi-temps  Invalide de naissance

Mutuelle: [Champ de saisie]

Valider



FICHE D'INFORMATIONS
PERSONNES AUTORISÉES
FICHE MÉDICALE

### Personnes autorisées

#### Personne(s) à prévenir en cas d'accident

Ajouter les mêmes personnes à prévenir en cas d'accident que

Ok

Ajouter une personne

Aucune personne à prévenir pour le moment.

#### Personne(s) autorisée(s) ou non autorisée(s) à récupérer l'enfant

Ajouter les mêmes personnes autorisées et non autorisées à récupérer l'enfant que

Ok

Ajouter une personne

La **fiche médicale est obligatoire**, n'oubliez pas de la transmettre signée au service concerné via le menu « Transmettre des documents » ainsi que les photos du carnet de vaccinations.

## Fiche médicale

Mon document

Après avoir complété votre fiche médicale, vous pouvez la **télécharger**.

Après l'avoir téléchargée, il vous suffit de la valider en signant le document, puis de l'envoyer cachetée à votre structure.

### Vaccins

Diphtérie - Date 1			Diphtérie - Date 2		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année
▼	▼	▼	▼	▼	▼
Tétanos - Date 1			Tétanos - Date 2		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année
▼	▼	▼	▼	▼	▼
Poliomyélite - Date 1			Poliomyélite - Date 2		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année
▼	▼	▼	▼	▼	▼
D.T.P. - Date 1			D.T.P. - Date 2		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année
▼	▼	▼	▼	▼	▼
D.T.P. - Date 3					
Jour	Mois	Année			
▼	▼	▼			

## Fonctionnement des réservations et du paiement :

- Pour les activités « Affaires scolaires » (Garderie du matin, Restauration scolaire, garderie du soir) :
  - Les réservations et modification doivent être effectuées au plus tard 72h avant le jour de la prestation.
  - La facturation sera faite chaque fin de mois pour un paiement à effectuer au plus tard le 7 du mois suivant.
  - Toute prestation réservée et non annulée 72h avant sera facturée.
- Pour les activités « Loisirs » :
  - Pour les ACM :
    - Les réservations se font lors d'une période définie en amont et indiquée sur le portail famille.
    - Le paiement est requis dès l'inscription sur le portail.
  - Pour les séjours, inscription en 2 étapes :
    - Période de pré-inscriptions
    - Période d'inscriptions après étude des dossiers complets reçus. Le paiement sera alors requis dès l'inscription de votre enfant par les agents.

## S'inscrire aux activités :

Pour inscrire votre enfant aux activités proposées, cliquez sur « Inscription » puis sur « S'inscrire »

The screenshot displays the 'Mes inscriptions' page of the 'AFAIRES SCOLAIRES' portal. At the top, there is a dark navigation bar with the text 'Choisir une structure' and a dropdown arrow, alongside icons for a home, a person, a pencil, a Euro symbol, and a warning sign. Below this bar, a horizontal menu contains the following items: 'Accueil' (home icon), 'Mon Compte' (person icon), 'Inscription' (pencil icon), 'Finances' (Euro icon), and 'Mes Alertes' (warning icon). The main content area features a header 'Mes inscriptions' and two primary action boxes. The 'Inscriptions' box contains the text: 'Toutes les inscriptions seront traitées quotidiennement selon les places disponibles et par ordre d'arrivée.' and a red 'S'inscrire' button. The 'Calendrier' box contains the text: 'Vous pouvez visualiser à tout moment vos réservations passées et futures en consultant votre calendrier. Il est également possible d'insérer les calendriers.' and a red 'Accéder' button. Blue arrows from the text above point to the 'Inscription' menu item and the 'S'inscrire' button.

Vous devez ensuite choisir l'enfant que vous souhaitez inscrire à l'activité puis cliquez sur « Suivant » :

**Mes réservations**

1. Participants 2. Activités 3. Planning 4. Résumé

**Sélectionner les participants**

En cliquant sur un seul participant, gérez vos réservations de façon individuelle.  
En sélectionnant plusieurs membres de la famille, vous pourrez grouper vos inscriptions ou annulations uniquement sur des activités communes.

TEST 1 TESTA (4 ans) TEST 1 TESTO (6 ans) TEST 1 TESTU (9 ans)

Retour Suivant

Choisissez ensuite l'école (pour la partie « Affaires scolaires ») puis l'activité (« Affaires scolaires » et/ou « Loisirs ») puis cliquez sur Suivant.

**Mes réservations**

1. Participants 2. Activités 3. Planning 4. Résumé

**Sélectionner les activités**

En cliquant sur une école, sélectionnez l'activité proposée par l'école.  
Cliquez sur les activités que vous souhaitez réserver ou annuler.  
Cliquez sur une inscription pour afficher l'inscription aux activités correspondantes.

FAIG, BEFF

INSCRIPTION SCOLAIRE FAIG, BEFF

Retour Suivant

Pour réserver, il vous suffit alors de cliquer sur la date de l'activité. La case devient verte avec un symbole de panier.

**Réservation ponctuelle**

Vous allez modifier votre calendrier

Vous pouvez réserver votre calendrier mensuel par mois et le compléter, mais vous ne pouvez pas modifier les dates du calendrier ou les dates de réservation. Vous pouvez modifier votre calendrier mensuel par mois et le compléter, mais vous ne pouvez pas modifier les dates du calendrier ou les dates de réservation.

janvier 2023

TEST 1 TESTA

INSCRIPTION SCOLAIRE FAIG, BEFF

Retour Suivant

**Réservation ponctuelle**

Vous allez modifier votre calendrier

Vous pouvez réserver votre calendrier mensuel par mois et le compléter, mais vous ne pouvez pas modifier les dates du calendrier ou les dates de réservation. Vous pouvez modifier votre calendrier mensuel par mois et le compléter, mais vous ne pouvez pas modifier les dates du calendrier ou les dates de réservation.

janvier 2023

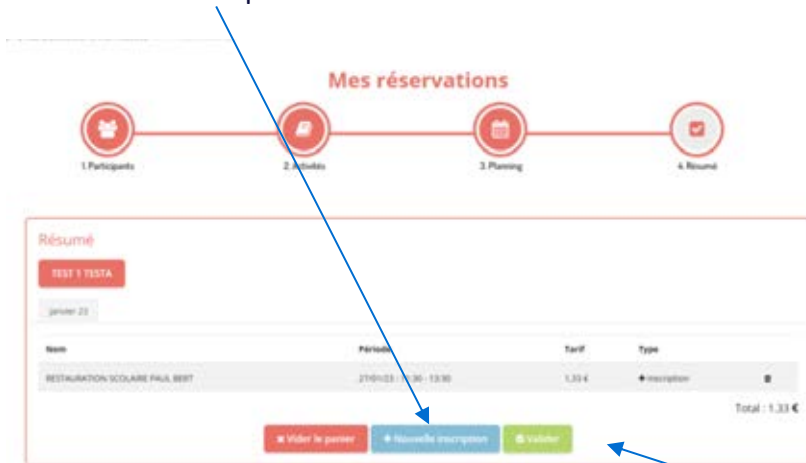
TEST 1 TESTA

INSCRIPTION SCOLAIRE FAIG, BEFF

Retour Suivant

En cliquant sur « Suivant », vous arrivez vers le récapitulatif de votre panier.

A noter que vous pouvez effectuer plusieurs inscriptions dans le même panier en cliquant sur « + Nouvelle inscription »



Pour procéder à la validation de votre demande, cliquez sur « Valider »

Vous arrivez ainsi sur la page vous indiquant que votre commande est en attente de traitement par nos services.



Une fois validée par nos agents, si vous retournez sur le calendrier, la case sera bleue (« validé »)

Si vous souhaitez annuler le repas ou la garderie périscolaire, retournez sur l'onglet « Mes réservations »

### Modifications de réservations Cantine :

Toute modification de réservation doit être faite au plus tard 72h avant le jour de l'activité.

Toute absence au restaurant scolaire sera facturée sauf si un certificat médical est déposé dans les 48h sur votre espace famille.

---

### Réservations Loisirs :

Seules les absences à la semaine complète peuvent donner lieu à un remboursement si un certificat médical est déposé dans les 48h sur le portail (rubrique « Mon compte » puis « Transmettre des documents »)

Pour les ACM du mercredi (et le péricentre), les inscriptions doivent être faites au plus tard le jeudi précédent à 12h00.

## La facturation et le paiement :

Le paiement s'effectue directement en ligne par carte bancaire via l'outil PayFip.

PayFip est un service de paiement en ligne sécurisé pour vous permettre de régler par CB les factures émises par les organismes publics.

Si vous payez via PayFip, suivez les indications de l'avis des sommes à payer, payez et vous recevrez alors par mail un ticket de paiement valant justificatif.

Vous pourrez également retrouver vos factures et paiements sur le portail à la rubrique « Finances »

The screenshot displays the 'Finances' section of a website. At the top, there is a navigation bar with the following items: 'Accueil', 'Mon compte', 'Inscription', 'Finances', and 'Mes Alertes (3)'. Below the navigation bar, the main content area is titled 'Finances' and contains four circular icons: 'Paiement', 'Mes factures', 'Mes règlements', and 'Attestations'. On the left side, there is a sidebar with a green background. The sidebar contains the following sections: 'Finances', 'Règlements' (with the sub-item 'Paiement en ligne'), and 'Mes documents' (with sub-items: 'Factures', 'Règlements', and 'Attestations'). Two blue arrows point from the text above to the 'Mes documents' and 'Mes factures' sections.



**VOS DÉMARCHES EN LIGNE  
POUR TOUS LES SERVICES  
PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRES**



MISE À JOUR  
DES  
COORDONNÉES



INSCRIPTIONS



RÉSERVATIONS  
MODIFICATIONS  
ANNULATIONS



TÉLÉTRANSMISSION  
DES DOCUMENTS  
D'INSCRIPTION

## LA C.O.T. COLOMBOPHILE : UN HOMMAGE À CLOTAIRE COLIN



Après une période touchée par la crise sanitaire, la société de colombophilie a pu organiser son assemblée générale dans leur local.

En introduction, les membres de l'association ont remercié la municipalité et le conseil départemental pour l'octroi de subventions et du local mis à leur disposition à titre gracieux.

Lors de cette assemblée, Marie-Noëlle Glineur, Secrétaire, a rappelé l'organisme dont l'association fait partie, à savoir : «l'Entente de l'avant», association qui regroupe 8 communes (Bouchain, Haulchin, Hérin, Prouvy,

Thiant, Trith, Maing et St Saulve) chargée d'organiser diverses manifestations (vente de pigeonneaux, remise de prix pour les championnats...) mais plus particulièrement les concours de vitesse, jusqu'à 300 kms, organisés d'avril à septembre.

Le Président, Serge Plumecocq a souligné que le local, situé au Fort est le centre d'enlèvement des paniers de pigeons pour les courses de demi-fond organisées par le VCDA, association regroupant les villes de Valenciennes, Cambrai, Douai et Avesnes. Ces courses de demi-fond peuvent s'étendre sur des distances entre 350 et 600 kms.

Cette année, un hommage sera rendu à M. Clotaire Colin, ancien Elu municipal et Président de l'association. Pour cette occasion un concours de vitesse de plus de 100 kms sera organisé le 29 mai 2023 (lundi de Pentecôte).

Après avoir récompensé les 25 sociétaires dont 3 jeunes pour leur participation aux différents concours, les «coulonneux» ont réaffirmé la reconduite des activités pour 2023, ainsi que leur participation aux différentes manifestations municipales.

Dominique Savary, Maire et Robert Lagache, Adjoint aux Sports, activités physiques et handisport ont renouvelé leur soutien à la vie colombophile dans son ensemble.

Président : Serge Plumecocq - Vice-Président : Pierre Charles - Trésorier : Patrick Cocu - Secrétaire : Marie-Noëlle Glineur -

Préparation du matériel : André Glineur - Daniel Charles

## LES ESTRELLAS FONT LEUR CARNAVAL



Belle initiative de la part de l'association locale de majorettes «Les Estrellas» présidée par Mme Coraline Wagret. Avec l'aide du comité des Fêtes du Poirier et des animateurs des A.C.M, un carnaval a été organisé à la salle Jacques Anquetil pendant les vacances d'hiver. Cela a permis, le temps d'un après-midi de divertir et de rassembler les enfants de 5 à 10 ans autour d'activités ludiques et festives. A cet effet, de nombreuses structures gonflables avaient été installées. Dans leurs plus beaux costumes, les enfants ont également apprécié les mascottes venues en nombre.

A l'issue de cette journée et après s'être bien amusés, les jeunes se sont vus offrir un diplôme, le goûter et les cadeaux offerts par les organisateurs.

M. Philippe Poteau, adjoint aux fêtes et cérémonies a remercié les bénévoles.



## L'INTER-CLUB DES PIEDS TRITHOIS, ÇA MARCHE !

**450 randonneurs**, c'est le nombre de participants à l'inter-club « de la 17<sup>ème</sup> randonnée des géants » organisé par le club de marche local «Les Pieds Trithois» présidé par M. Jean-Luc Ego. Trois marches étaient organisées pour tous les niveaux. Les licenciés du club de VTT se sont associés à cette initiative en ouvrant la voie aux randonneurs et en sécurisant les circuits. M. Robert Lagache, adjoint aux sports, activités physiques et handisport et les élus présents ont félicité les bénévoles et salué les randonneurs.







## La Chorale Municipale en Assemblée Générale

Les membres de la Chorale Municipale ont tenu leur Assemblée Générale. Cette réunion annuelle a permis aux choristes de faire un bilan et d'évoquer leurs futures prestations.

Au cours de l'Assemblée Générale de la Chorale Municipale, Bruna Danna, Conseillère Municipale Déléguée, a félicité l'ensemble des choristes pour leurs différentes prestations. L'élue n'a pas manqué de remarquer l'intégration de jeunes aux côtés des plus anciens. Cette réunion annuelle a permis à Cédric Chopin, président, et Stéphane Libert, chef de chœur, d'indiquer que la Chorale Municipale est « en bonne santé » et « qu'elle évolue de façon positive ». Les choristes ont comme objectif de travailler l'homogénéité et l'équilibre des différents pupitres tout en continuant à travailler leur justesse. Durant l'année 2022, les choristes ont fait entendre publiquement leurs voix intra et extra muros à sept reprises.



Le président a remercié l'ensemble des choristes pour leur prestation à l'église Saint-Martin qui a rencontré un vif succès. Ave Maria, le Cantique de Racine et autres prestiges et chefs d'oeuvres de la musique sacrée avaient été interprétés devant un public venu nombreux. Lors de ce concert, Michèle Delabaut, alti, accompagnée au piano par Esther Delattre a lu un poème en hommage aux victimes de la covid, un moment très émouvant. L'abbé Bertrand a également été remercié par le chef, Stéphane Libert pour la mise à disposition de l'église.

Pour cette année 2023, cinq concerts sont d'ores et déjà programmés. Compte tenu de l'intégration de nouveaux choristes, un trombinoscope avec des photographies individuelles sera effectué ainsi qu'une photographie de groupe. Notons encore, qu'au cours de cette Assemblée Générale, deux nouveaux membres ont intégré le comité.

**Date à retenir : Concert de Printemps au Théâtre des Forges René Carpentier le 18 mars 2023 à 20h.**

Marcel Mahieu : Président d'Honneur - Cédric CHOPIN : Président - Nadine BOSSY : Vice-Présidente - Francis VERRIEZ : Trésorier  
Julien BRASSART : Vice Trésorier - Nadine PREVOT : Secrétaire - Christelle CHOPIN et Annick HUBERT : Responsables des costumes  
Jean Philippe PREVOT - Responsable Technique - Robert FREMEAUX - Porte Drapeau

## Résid'en Fêtes annonce le programme



Les bénévoles du comité de quartier résid'en fêtes ont tenu leur assemblée générale au cours de laquelle Cédric Chopin, président, a proposé le programme d'animations pour l'année à venir. Ce programme, validé par les membres du comité, s'établit de la façon suivante : **avril** : animations de Pâques, organisées avec les cinq comités des fêtes - **juin** : pétanque, festivités du quartier des artistes - **octobre** : octobre rose - patates party et un blind test géant - **décembre** : marché de Noël, assemblée générale et arbre de Noël du comité. Résid'en fêtes participera également aux différentes manifestations et cérémonies municipales.

Membres du Bureau : Francis AUDEGOND : Président d'Honneur - Cédric CHOPIN : Président - Sylvie GABET : Vice-Présidente - Nicole DEBORGER : Trésorière  
Colette AUDEGOND : Vice-Trésorière - Christelle CHOPIN : Secrétaire - Martine LELONG : Vice-Secrétaire... et les membres actifs.



## Deux grands moments de théâtre

### « Les Faux British » et Francis Huster

Lorsqu'on évoque le théâtre, les verbes « divertir », « partager des émotions de joie ou de tristesse » viennent à l'esprit. Pour autant, l'art de jouer la comédie est surtout une performance du spectacle vivant. Au théâtre des Forges René Carpentier, deux représentations ont émerveillé le très nombreux public : la comédie « Les Faux British » et l'hommage sincère de Francis Huster à Molière.

La farce « Les Faux British », au style complètement déjanté a ouvert la saison culturelle 2023 d'une bien belle façon. Dans cette comédie originale, loufoque et endiablée, les comédiens ont tenu en haleine le public durant toute la représentation. Pas de temps morts, les gags se sont succédés en mélangeant univers policier, humour anglais, portes qui claquent et décors qui tombent. Cette pièce absurde, burlesque, rythmée, précise et tellement drôle, récompensée aux Molières 2016, a tenu toutes ses promesses et a permis aux spectateurs de passer un excellent après-midi.

Autre événement marquant de ce début d'année, l'interprétation magistrale de Francis Huster qui dans un spectacle-conférence a raconté Molière. Pendant près de deux heures, le 463<sup>ème</sup> Sociétaire de la Comédie Française a partagé sa passion pour le théâtre et pour le créateur de l'Illustre Théâtre. Sans artifice, sans lumière, avec juste quelques éléments de décor et un micro, Monsieur Huster, en homme de théâtre talentueux, expérimenté et engagé, a réalisé une performance remarquable. Lui, qui mène le combat pour faire entrer Molière au Panthéon, a tenu en haleine un public conquis, heureux d'assister à une représentation exceptionnelle.





## Un public émerveillé

### Spectacles musicaux

**Retour sur « Nina et le jazz dans tous ses états » en spectacle scolaire et « Gabor et les chapeaux rouillés », deux spectacles musicaux présentés au théâtre des Forges René Carpentier pour un public ravi et enthousiaste...**

Juste avant les vacances d'hiver, les élèves des écoles primaires de la ville (près de 400 enfants) ont assisté avec plaisir, à un spectacle musical à mi-chemin entre découverte d'instruments de musique et concert : « Nina et le jazz dans tous ses états » par les Jazzy Kids. Christophe Bahri, Frédéric Basquin et Gino Samyn (enseignants en conservatoire), tout en présentant le saxophone, le piano et la batterie, ces trois instruments majeurs du jazz, ont initié, les élèves à la musique. Cette initiative ludique a particulièrement intéressé les jeunes spectateurs, qui peut-être, à leur tour deviendront d'excellents musiciens.

Autre spectacle musical « Gabor et les chapeaux rouillés », a emmené le public dans un univers imaginaire exceptionnel. À la recherche de l'humanité, Gabor et ses musiciens virtuels (les chapeaux rouillés) ont proposé une invitation au voyage et au rêve. Mêlant chanson, musique poésie, théâtre et fantastique, ce conte musical a enchanté petits et grands. Le maquillage recherché, les vidéos musicales parfaitement adaptées à chaque chanson, les chorégraphies et les décors originaux, la scénographie admirable, ont offert aux spectateurs des deux séances programmées au théâtre, une bulle d'optimisme, de bonheur et de gaieté. De quoi marcher vers nos rêves... comme l'ont si bien chanté Thierry Hanna (Gabor) et ses partenaires.





## Exposition d'art contemporain et stage arts plastiques

Pour la nouvelle exposition d'art contemporain à la médiathèque Communautaire «Gustave Ansart», Émilie Picavet présentait ses travaux regroupés sous le titre « Entre deux ». Avec comme démarche artistique, le détournement d'objets ou de choses du quotidien, l'artiste a utilisé pour ce rendez-vous, différentes techniques : broderie, sérigraphie, dessin ou gravure. « En visitant cette exposition ou en lisant le catalogue réalisé pour l'occasion, le public perçoit très nettement ce qui vous tient à coeur. Vos créations sont originales, innovantes, complexes et évoquent avec subtilité des sujets parfois graves. » indiquait Mme Bruna Danna, conseillère municipale déléguée à la culture à l'occasion du vernissage tout en félicitant et remerciant Émilie Picavet pour ses travaux.

Cette exposition s'est prolongée avec un atelier destiné aux adolescents et adultes consacré à la découverte des techniques de tissage et de couture, ainsi qu'un second atelier parents/enfants à partir de 6 ans : « Tissage et attrape rêve ».

Autres moments consacrés à la pratique artistique : un stage pour adultes avec pour thème, le modèle vivant, ainsi que des séances concernant le graphisme et l'illustration à partir de 7 ans ont ravi les participants.





### DES ANIMATIONS POUR TOUS

**Ces premières semaines de l'année ont encore une fois, été très actives à la médiathèque Communautaire Gustave Ansart : concert des guitaristes de l'école municipale de musique, Nuit de la lecture, animations pour les bébés, brico-conte, carnaval et temps fort « le monde féérique » ont été appréciés par tous.**

Lectures d'albums, de contines, jeux étaient au programme de la belle rencontre avec Marie-France Painset et Christophe Battesti destinée aux bébés, aux parents et aux assistantes maternelles. Au cours de leur intervention, les artistes ont proposé un magnifique répertoire issu de la tradition orale composé de berceuses et de jeux chantés. Les tout-petits et leur entourage ont ainsi apprécié cette belle expérience entre douceur et découverte qui en plus a permis aux enfants de jouer, de rêver et d'apprendre à grandir ...

Tradition oblige, le mois de Février était consacré au carnaval avec un atelier (fabrication d'ailes de fées, baguettes de magicien et magicienne et masques de super-héros et super-héroïnes). Le monde féérique était aussi à l'honneur avec, le bal des fées (lectures, jeux, maquillage...), et une exposition «Les fées» prêtée par la médiathèque départementale du Nord, accompagnée de jeux de société et d'activités manuelles.

Pour clôturer ce temps fort, Tony Havard (conteur) et Cédric Sourd (musicien), de l'association l'Ours Affable présentaient le conte musical « Cruelles histoires d'enfants terribles » et les aventures de Namcoticouti. La représentation très appréciée de ce conte traditionnel mauricien évoquait, avec malice, les différentes étapes de l'enfance.



## Prenez note !

### Le programme :

**Jusqu'au samedi 25 mars** : Exposition des travaux d'art contemporain : Emilie Picavet organisée par la ville, avec : « Régulation » atelier adultes.

**Du mardi 14 mars au samedi 15 avril** : « SVP, Serveur Vocal Poétique », dans le cadre du CLEA et du Printemps des poètes, par la Compagnie Home Théâtre (aux heures d'ouverture).

**Mercredi 5 avril 10h30** : heure du conte et atelier « brico conte spécial Pâques petite enfance »

**Samedi 8 avril à 10h00** : Atelier Brode ta photo (par l'Oiseau rare)

**Samedi 15 avril à 10h30** : « Un très beau jour » de Marie-France Painset (spectacle petite enfance)

**Judi 20 avril à 10h00** : atelier parents/enfants dès 7 ans « à la manière de ... Gwen Le Gac »

**Du mardi 18 au samedi 29 avril** : jeux d'estaminet, de société et vidéo

**Chaque mercredi \*** (sauf vacances scolaires) : heure du conte (10h00 pour les 2/3 ans et 11h00 pour les plus de 4 ans).

**Calendrier disponible en médiathèque.**

**Renseignements et inscriptions au 03 27 20 25 00. Retrouvez toute la programmation sur la page Facebook de la médiathèque ou sur le site [www.mediatheques-porteduhainaut.fr](http://www.mediatheques-porteduhainaut.fr)**



↩ *Suivez-nous !*

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, les groupes politiques sont invités à s'exprimer librement dans le magazine municipal.

## Trith-Saint-Léger au coeur

« Tout augmente sauf les salaires et les pensions » cette vérité entendue chaque jour résume l'état d'esprit de l'immense majorité de nos concitoyens. Outre le prix de l'énergie, les étiquettes des produits alimentaires ne cessent d'augmenter. Le prix des produits de base : pain, sucre, beurre augmentent de semaine en semaine. Viande, poisson, fromage tendraient ils à devenir des produits de luxe ? La question mérite d'être posée. Dans ce contexte, nous avons soutenu au conseil Municipal la proposition de M le Maire d'octroyer à chaque foyer trithois un chèque énergie de cent euros. Pour régler durablement cette question du pouvoir d'achat, il y a urgence à augmenter les salaires et les pensions. Agissons, unissons-nous, mobilisons-nous pour faire grandir cette exigence qui conjugue progrès économique et progrès social.

Jean-Paul DUBOIS  
Philippe POTEAU

## Ensemble TSL

Faut-il donner raison aux cyniques qui croient que la politique c'est le règne du conflit permanent et du mensonge, du pouvoir sans partage et de l'autorité ? Nous refusons ce pessimisme et nous efforçons de faire exister un véritable espace public où devraient pouvoir débattre des citoyens éclairés au service du bien de tous. Ce n'est pas simple face à un maire dont le seul souci est de mettre en place un discours médiatico-politique n'hésitant pas à travestir la réalité.

Ainsi, signe de sa très grande probité, il a recours au trucage d'images pour faire disparaître certains « éléments » indésirables ou se met en scène comme « meneur de lutte sociale » lui qui n'a jamais fait grève de sa vie. Mais qui est encore dupe ? Nous, les membres de Ensemble pour TSL, sommes attachés aux valeurs de vérité et d'humanité qui donnent sens à notre engagement et sont la seule protection des plus faibles contre le pouvoir des forts et les armes les plus sûres pour s'émanciper et gagner la liberté.

Christophe VANHERSECKER

## L'avenir en toute sécurité

Non communiquée.

## Jean-Michel DEFRANCE

Dans les années à venir, le nombre de médecins devrait diminuer à Trith Saint Léger, tandis qu'avec le vieillissement de la population, les besoins vont augmenter. Ainsi la désertification médicale s'installe et progresse à Trith Saint Léger. Si rien n'est fait, les Trithois pourraient être privés de généralistes. Mr Le Maire, rien ne vous condamne à l'inaction. Il existe des solutions. Ainsi, Mr Le Maire, je vous rappelle une ligne de votre programme « Participer à l'édification d'une **Maison médicale** (en mettant à disposition terrain et infrastructures) pour accueillir les professionnels de la santé et lutter contre la désertification médicale ». Il s'agit peut être de revoir vos priorités. De même, à lire cet extrait tiré de votre éditorial de novembre-décembre (Triscop) :

« Active, Trith Saint Léger est aussi une ville attractive. Preuve de cette attractivité, nous recensons en mairie plusieurs centaines de demandes de logements », probablement pour devenir une ville dortoir.

Jean-Michel DEFRANCE

# [Bon à savoir...]

**Mercredi 15 mars**  
Amicale des retraités de la Ville  
repas salle Jacques Prévert

**Jeudi 16 mars**  
Union des femmes Solidaires  
assemblée et remise de cartes  
salle des fêtes

**Vendredi 17 mars**  
Assemblée générale des Pieds Trithois  
salle des fêtes

**Samedi 18 mars**  
COT Athlétisme  
Ter Kid Athlon « Jean-Luc Tison »  
salle Jacques Anquetil

**Samedi 18 mars**  
Portes ouvertes au Lycée Professionnel

**Samedi 18 mars de 9h à 12h**  
Com'mi té d'trith  
Opération Hauts de France Propres

**Dimanche 19 mars**  
commémoration de la fin de la guerre d'Algérie  
rassemblement à 10h30 au château Alnot

**Dimanche 19 mars**  
ANACR, concours de belote  
salle des fêtes

**Lundi 20 et jeudi 23 mars**  
service municipal des sports  
réunion Course de la Paix  
château Alnot

**Jeudi 23 mars**  
Amicale des retraités de la Ville  
assemblée générale au château Alnot

**Samedi 25 mars**  
COT Chasse  
assemblée générale  
salle Jacques Prévert

**Dimanche 26 mars**  
FNACA, repas annuel  
salle des fêtes

**Dimanche 26 mars**  
La Gaulle d'Acier, individuel au coup  
étang municipal

**Jeudi 30 mars**  
Secours Populaire  
distribution de denrées  
salle des fêtes

## NOCES D'OR

Les couples mariés totalisant 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage dans l'année (mariage célébré en 1973 - 1963 - 1958 ou 1953 (quelle que soit la date exacte du mariage) sont priés de se faire connaître à l'Hôtel de Ville - Service Etat Civil ou à la Mairie Annexe (avant le 15 août 2023). La réception aura lieu - sous réserve de la situation sanitaire - le dimanche 15 octobre 2023 à 11 heures au Théâtre des Forges «René Carpentier».

Se munir du livret de famille, d'un relevé d'identité bancaire, d'une photographie du mariage et si possible d'une photographie récente du couple.

## > RECTIFICATIF ANNUAIRE COMMERCANTS ARTISANS PROFESSIONS LIBERALES :

Malgré toute l'attention apportée pour la réalisation de l'annuaire « Commerçants, Artisans et Professions libérales » quelques erreurs ont été commises, nous vous prions de nous en excuser.

Ci-après les rectifications :

MAIRIE Annexe ..... 03.27.29.94.21

### SANTE :

Z2 M. LIMELETTE ..... 03.27.34.75.67

Z1 Mme VESPA ..... 06.05.26.09.05

### SERVICE : MENUISIERS/PLATRIERS

Z1 M. DUBRUNQUET..... 07.61.14.27.79

## > Chorale Municipale - Concert de printemps :

### Samedi 18 mars - 20h

Invité : L'ensemble Arpège de Linselles

Théâtre des Forges René Carpentier - Entrée Gratuite

## > Concert de l'orchestre Philippe Zuliani :

### Samedi 25 mars - 20h

Théâtre des Forges René Carpentier - Entrée Gratuite

## > Pâques pour les enfants de maternelle et de primaire :

### Mercredi 12 avril et Vendredi 14 avril



Les comités (Résid'en Fêtes, du Fort, du Poirier, de Saint-Léger, le Com' mi' té d' Trith) organisent la chasse aux oeufs de Pâques le **mercredi 12 avril** dans les quartiers du Fort, des Artistes, du Poirier à partir de **14h**, suivie d'un spectacle offert par la municipalité à **15h** à la salle des Fêtes (par sécurité, uniquement les enfants de maternelle et de CP accompagnés d'un parent). Par ailleurs, une distribution de chocolats sera faite par les comités à la sortie des écoles le **vendredi 14 avril**.

## > CAPH : une aide pour diminuer de 50% le coût d'achat de vélos et trottinettes:

Lancée l'an dernier par La Porte Du Hainaut, l'agglomération a décidé de renouveler le dispositif d'aide. A partir du 1er mars et jusqu'au 31 décembre, jusqu'à 50 % du montant d'achat pourra être remboursé - vélo adulte classique, pliant ou non, neuf: 150 euros d'aide maximale, occasion : 75 euros d'aide maximum (vélo de course et VTT exclus) - vélo à assistance électrique, pliant ou non,

neuf : 300 euros maximum, occasion : 150 euros maximum (VTT exclus) - vélo deux ou trois roues à assistance électrique type cargo pour transport enfants et achats de proximité, neuf : 300 euros maximum, occasion 150 euros maximum - trottinette électrique adulte, neuve uniquement: 100 euros d'aide maximum - un bonus de 20 euros est prévu en cas d'achat simultané d'équipement de sécurité (casque, éclairage complémentaire, gants, gilet réfléchissant, cadenas antivol en U de type 3 à minima). Ces aides ne sont pas soumises aux conditions de ressources, mais l'achat doit être effectué chez un professionnel et un dossier doit être rempli. Il sera mis en ligne en mars sur le site de l'agglomération de la Porte du Hainaut.

# A l'affiche

Théâtre des Forges  
René Carpentier

## Concert des classes de guitares de l'école de musique municipale

/// Mardi 14 mars à 19h

Mardi 14 mars à 19h00 : concert des classes de guitares de l'école de musique municipale

Les élèves inscrits en cours de guitare classique et rock et leurs professeurs Alain Derasse et David Mahieux, se produiront, sur la scène du théâtre des Forges René Carpentier. Nul doute qu'ils nous préparent, cette année encore de belles surprises. Entrée gratuite



## Concert de l'orchestre Philippe Zuliani

/// Samedi 25 mars à 20h

sous la direction de Thierry Huvelle (1er Prix de Direction d'Orchestre de l'École Normale de Musique de Paris, compositeur) Créé en 1998, le Jeune Orchestre du Hainaut-Cambrésis, devenu aujourd'hui l'Orchestre Philippe Zuliani, est une formation musicale exceptionnelle regroupant des musiciens issus des écoles de musique, conservatoires et harmonies du Nord Pas de Calais. Au programme de cette soirée, neuf morceaux variés qui réjouiront l'auditoire. **Entrée gratuite**

Orchestre  
Philippe  
Zuliani  
Hainaut-Cambrésis  
Hauts-de-France

## Humour

/// Vendredi 31 mars à 20h

### Youtubeurs

Soirée avec deux jeunes artistes découverts sur les réseaux sociaux



#### 1ère partie « À l'amour » de Vincent Coche

Un trentenaire, geek et maladroit, papa de 3 enfants, cherche à être un bon père malgré les difficultés et la montagne à franchir que ce projet semble être. Heureusement, il a pour l'aider : sa femme, sa bonne volonté et l'amour. Vincent Coche est un humoriste du web, qui écrit ses premières blagues sur YouTube et compte à ce jour plus de 80 000 abonnés.

Durée : 40 minutes



#### 2ème partie « Bien » de Thomas Deseur

Au départ de ce spectacle, un constat : vous venez de dépenser de l'argent pour acheter votre billet... Et vous avez fait le choix de sacrifier une soirée de votre vie. Mais pourquoi avoir fait ça ?

Thomas Deseur crée et anime en 2017 un podcast « Parlons Péloches » et monte pour la 1ère fois sur scène. Tout en continuant ses activités sur le web, il gagne le concours d'Amixem et participe de manière régulière aux vidéos de cette chaîne cumulant plus de 7 millions d'abonnés. **Durée : 1h15**

Tarif C : 6,00 € pour la soirée

## Théâtre Danse contemporains

/// Samedi 8 avril à 20h

### « K-Mille » par la compagnie « Les évadés »



À travers une forme pluridisciplinaire mêlant l'écriture contemporaine, la danse et la création musicale, K- MILLE raconte l'histoire de Camille Claudel, sculptrice de génie, pourtant mise de côté, oubliée, isolée et internée pendant 30 ans. Cette création originale évoque ses débuts dans le monde de la sculpture en passant par ses rencontres essentielles, son histoire d'amour destructrice avec Rodin, ses œuvres, ses réussites, ses échecs et son internement en hôpital psychiatrique. Cette histoire d'amour et de passion, d'art et de création parle du combat singulier d'une artiste pour sa liberté absolue et des jeux de pouvoirs qui y sont liés. **Durée 1h20 - Tout public dès 9 ans**

## SAISON 2023 culturelle TRITH-SAINT-LEGER



L'agenda culturel est disponible sur :  
[www.wikitrith.fr/theatre/calendrier](http://www.wikitrith.fr/theatre/calendrier)  
ou directement au centre culturel

### TRITH-SAINT-LÉGER

EN DIRECT SUR  
VOTRE SMARTPHONE !

Toute l'actualité de la mairie de TRITH-SAINT-LÉGER en temps réel

Avec Citykomi®, l'application des collectivités **zéro pub** **zéro donnée personnelle**.

- 1 TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYKOMI\* C'est gratuit !
- 2 FLASHEZ CE QR CODE pour vous abonner
- 3 RECEVEZ VOS ALERTES EN DIRECT sur votre smartphone



Mairie  
Place de la Résistance  
59125 TRITH-SAINT-LEGER  
03 27 24 00 03

citykomi

### > INFOS & RÉSERVATIONS

Service culturel - Rue Sautter - Hameau du Poirier - Tél : 03 27 24 69 20  
MERCİ DE STATIONNER SUR LA PLACE A PROXİMİTE DU THEATRE  
Licence n°1 : 1029278 - Licence n°3 : 1029279